

PANEL D'OBSERVATION DREES

des pratiques et des conditions d'exercice ORS

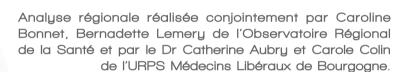
en Médecine Générale URPS Médecins





de médecins généralistes n Bourgogne

Vaccination: regards et pratiques des médecins généralistes



Ce projet a bénéficié d'un financement de la MRS via le FIQCS.



Qui sont les médecins enquêtés dans le Panel II ?

Le panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale est né en 2007 à l'initiative de la DREES, en partenariat avec les ORS (Observatoire Régional de la Santé) et les URML (Union Régionale des médecins Libéraux) des régions concernées. Il a regroupé jusqu'en 2010 des médecins généralistes libéraux de 5 régions métropolitaines présentant des caractéristiques contrastées en termes de densité médicale et de caractéristiques sociodémographiques : Bretagne, Pays de la Loire, Bourgogne, Basse-Normandie, Provence Alpes Côte d'Azur.

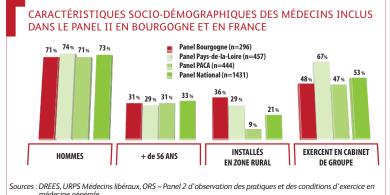
Il s'agissait de percevoir les éventuelles différences d'organisation et de modalités de la pratique liées à ces environnements distincts. Avec la mise en place d'un échantillon national, le Panel II va permettre de dépasser les limites éprouvées dans le cadre du premier panel qui ne permettait pas de donner de résultats "France entière" et pour lequel l'absence de référence nationale faisait défaut.

Avec le Panel I, 5 enquêtes ont été réalisées. Des synthèses et des résultats ont été publiés par la DREES et par les régions concernées. En Bourgogne, toutes les publications sont consultables sur le site http://www.urps-med-bourgogne.org/ dans la rubrique Actions.

AVEC LE PANEL II, 5 ENQUÊTES SERONT ÉGALEMENT RÉALISÉES :

- Vague 1, Juin 2010 Caractéristiques du nouveau Panel et vaccination /grippe.
- Vague 2, Automne 2010 Economie du cabinet médical : temps de travail et organisation.
- Vague 3, Printemps 2011 La prise en charge des problèmes de Santé mentale.
- Vague 4, Automne 2011 La prise en charge de la dépendance des personnes âgées.
- Vague 5, Printemps 2012 La délégation de tâches, les modes de tarification.

Globalement, les médecins bourguignons présentent des caractéristiques proches de celles des médecins exerçant sur l'ensemble du territoire national : un peu plus de 7 sur 10 sont des hommes, âgés en moyenne de 52 ans, exerçant dans 9 cas sur 10 en secteur 1. Les différences s'observent dans le mode d'exercice, et surtout, dans le lieu d'installation : 48 % des médecins exercent en cabinet de groupe en Bourgogne contre 53 % en France hexagonale ; 36 % des panélistes de Bourgogne travaillent en zone rurale, 21 % en France. Enfin, 9 % des médecins de la région pratiquent un mode d'exercice particulier de façon occasionnelle, 14 % au niveau national.



MÉTHODE

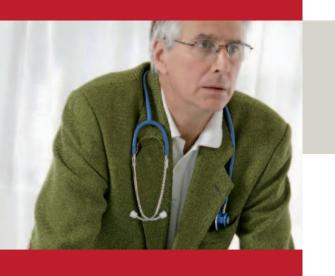
Le panel II est composé d'un échantillon national de plus de 1400 médecins généralistes et d'un échantillon représentatif de médecins généralistes de 3 régions métropolitaines (Bourgogne : 300 / PACA : 450 / Pays de Loire : 460).

La population de référence est l'ensemble des médecins généralistes libéraux exerçant en France métropolitaine pour l'échantillon national, dans les trois régions concernées pour chaque échantillon régional. Il s'agit uniquement des médecins généralistes tirant tout ou partie de leurs revenus professionnels de l'exercice libéral de la médecine en exercice (libéral ou mixte) au 1er janvier 2010. Sont exclus les médecins généralistes ayant un exercice exclusivement salarié (médecins hospitaliers, en centre de santé) ainsi que les médecins ayant des projets de cessation d'activité ou de déménagement à moins d'un an. Sont également exclus les médecins exerçant un mode d'exercice particulier (MEP) exclusif de toute autre

La base de sondage est constituée d'un échantillon principal (de l'ordre de 4000 médecins) et plusieurs échantillons de réserve (de 1000 médecins chacun) tirés par la DREES à partir du répertoire ADELI valide au 1er janvier 2010.

Les médecins des deux échantillons (national et régional) ont été sélectionnés selon une procédure de tirage aléatoire stratifié sur le sexe, l'âge (moins de 45 ans, 45-52 ans, 53 ans ou plus), la zone d'exercice (urbain, périurbain, rural) et un indicateur du volume d'activité des médecins.

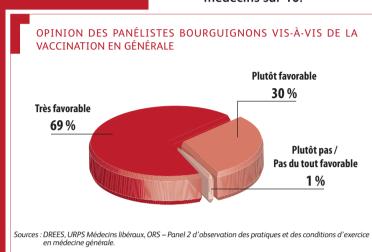
La représentativité de l'échantillon national et des trois sous-échantillons régionaux composant l'échantillon régional est assurée à l'aide de jeux de pondération calculés à partir du taux de sondage et du taux de non-réponse.



La quasi-totalité des médecins généralistes favorables à la vaccination

La réapparition d'épidémies de maladies connues, l'émergence de nouveaux virus, redonnent une place importante aux vaccinations dans la lutte contre les maladies infectieuses.

En Bourgogne, encore plus qu'en France, les médecins du panel déclarent être "favorables" à la vaccination dans leur pratique quotidienne (99 % en Bourgogne, 97 % au niveau national). Les opinions "très favorables" concernent 7 médecins sur 10.



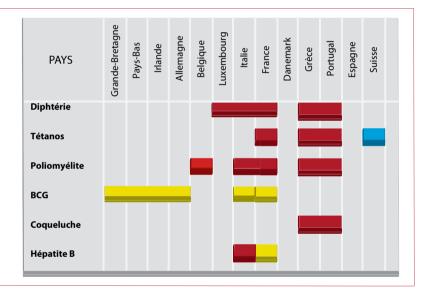
Les facteurs associés à une opinion très favorable des médecins face à la vaccination sont principalement le fait de ne pas pratiquer de mode d'exercice particulier, le fait d'être personnellement vacciné contre la grippe saisonnière et, dans une moindre mesure, d'être à jour pour le rappel contre l'hépatite B.

Concernant certaines vaccinations plus spécifiques à des tranches d'âge de la population, 3 médecins sur 10 pensent que celui de l'hépatite B, recommandé chez les adolescents, devrait être obligatoire. Le vaccin Rougeole-Oreillon-Rubéole, recommandé pour les enfants de moins de 2 ans, est davantage plébiscité puisque 6 médecins sur 10 sont en faveur de son obligation. S'agissant de l'éventuelle obligation du vaccin contre la grippe saisonnière, seuls 14% des médecins bourguignons et 17% des médecins de l'échantillon national interrogés y sont favorables. Les médecins très favorables à la vaccination en général, ne sont pas non plus franchement plus enclins à une obligation de ces 3 vaccins : 35% d'entre eux sont en faveur d'une obligation du vaccin contre l'hépatite B, 70% pour le ROR et 18% pour la grippe saisonnière.



Vaccination obligatoire
Vaccination obligatoire uniquement pour certains groupes de population exposés
Vaccination obligatoire uniquement en Suisse romande

et dans le Tessin



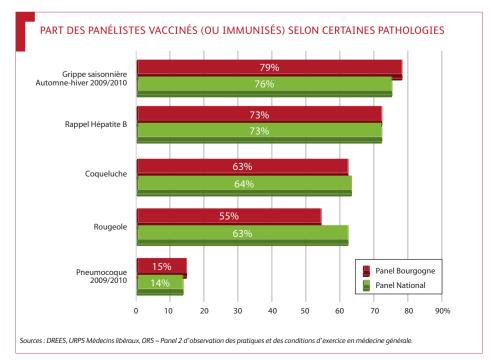
La vaccination des médecins généralistes

La vaccination des soignants contre les maladies infectieuses a une double fonction: leur protection et celle de leurs patients. Si les médecins généralistes libéraux ne sont soumis à aucune obligation vaccinale, ils sont toutefois concernés par les recommandations vaccinales aux professionnels de santé publiées annuellement dans le Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire (BEH n°10-11 mars 2011, téléchargeable à l'adresse suivante: http://www.invs.sante.fr/display/?doc=beh/index.html).

L'Assurance maladie envoie à chaque professionnel de santé concerné un bon de prise en charge gratuit du vaccin contre la grippe.

Al'heure actuelle, certaines vaccinations sont obligatoires pour les professionnels de santé exposés (BCG, diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatite B, fièvre typhoïde), d'autres sont recommandées (grippe, Rougeole-Oreillons-Rubéole, coqueluche, varicelle).

Toutes les maladies infectieuses n'ont pas été considérées dans cette vague d'enquête. Ainsi, 79% des panélistes ont déclaré être vaccinés contre la grippe, 73% ont déclaré être à jour pour le rappel de l'**hépatite B** et 63% pour la **coqueluche** en Bourgogne comme au niveau national.



Concernant la **rougeole**, le contexte est particulier puisque, depuis le début de l'année 2008, une épidémie sévit en Europe. La circulation du virus s'est même intensifiée depuis le début de l'année 2010. En région Bourgogne, 168 cas de rougeole ont été déclarés entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2011. Les médecins font partie des personnes "à risque", le vaccin leur est donc recommandé s'ils ne sont pas déjà vaccinés, ou s'ils n'ont pas d'antécédent de rougeole. En Bourgogne, un peu plus de la moitié (55%) des médecins ont répondu être correctement protégés.

La couverture vaccinale de cette maladie est moins bonne en Bourgogne que pour la moyenne des panélistes français (63 % déclarant être à jour pour ce vaccin).

Le vaccin contre le **pneumocoque** n'est pas spécifiquement recommandé chez les professionnels de santé. En 2009-2010, environ 15 % des médecins enquêtés en Bourgogne (14 % en France) ont déclaré s'être fait vacciner contre le pneumocoque.

Pour la vaccination antigrippale saisonnière, environ 8 panélistes sur 10 se sont fait vacciner une des trois années, lors des saisons 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 (de 79 à 82% selon les années) en Bourgogne; le niveau de couverture vaccinale étant légèrement supérieur à celui observé sur l'ensemble du territoire français (76 à 77%). Ils sont 73% en Bourgogne (72% en France) à avoir été vaccinés ces 3 années successives.

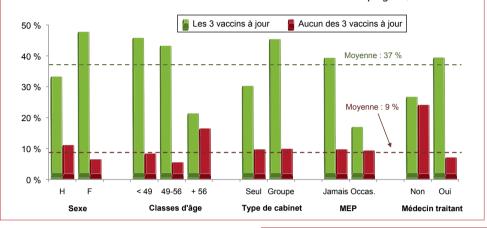
bourguignons sont en règle au regard des vaccinations recommandées par le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) et pour lesquelles ils étaient interrogés, soit un taux un peu plus faible que pour l'ensemble du panel national (32%). En ne considérant que 3 vaccins jugés les plus indispensables, à savoir l'hépatite B, en rapport avec la prévention des risques infectieux professionnels, la grippe saisonnière, en raison du principe selon lequel le médecin ne doit pas être vecteur de virus pour les populations à risque, et la rougeole, vrai problème de santé publique actuellement, 37 % des médecins de la région satisfont aux recommandations (39% au niveau national). A l'inverse, 9% des médecins de la région ne sont à jour pour aucun de ces 3 vaccins (7 % au niveau national).

L'analyse détaillée des 3 vaccins plus particulièrement recommandés a permis de préciser les facteurs jouant sur le statut vaccinal des médecins. Quel que soit le vaccin, les médecins "de ville" ne sont pas mieux (ou plus mal) vaccinés que leurs confrères en zone rurale. Concernant l'hépatite B et la rougeole, une diminution de la couverture vaccinale est observée chez les médecins de plus de 56 ans par rapport à leurs confrères plus jeunes. De même, les médecins déclarant avoir un médecin traitant autre qu'euxmêmes se sont davantage fait vacciner contre ces 2 maladies que les autres. Les médecins en cabinet de groupe se sont mieux fait vacciner contre l'hépatite B et

Finalement, 29 % des panélistes la grippe saisonnière. Enfin, la vaccination bourguignons sont en règle au regard des vaccinations recommandées par le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) la grippe saisonnière. Enfin, la vaccination antigrippale apparaît comme plus fréquente chez les médecins ne pratiquant pas de mode d'exercice particulier.

LES 2 PROFILS DE COMPORTEMENTS PERSONNELS QUI S'OPPOSENT

- Le médecin au **comportement vertueux** (A jour des 3 vaccins les plus indispensables) : C'est une femme de moins de 56 ans qui exerce en cabinet de groupe sans mode d'exercice particulier.
- Et médecin non compliant (A jour d'aucun des 3 vaccins les plus indispensables): Indifféremment homme ou femme, il est plutôt âgé et n'a pas de médecin traitant (84 % des médecins interrogés sont leur propre médecin traitant cf. Bulletin Panel 04 de Juin 2010 cité en page 1).



Leurs pratiques vaccinales vis-à-vis de leurs patients

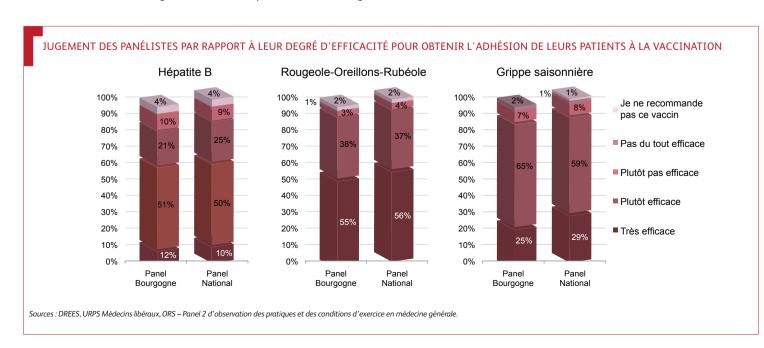
Des médecins plutôt efficaces pour obtenir l'adhésion aux vaccins contre la rougeole et la grippe saisonnière, moins pour l'hépatite B.

La plupart des médecins notent le statut vaccinal de leurs patients adultes, que ce soit dans un dossier informatisé (78 % en Bourgogne, 73 % au niveau national) ou papier (respectivement 18 % et 20 %).

Selon les vaccins, les médecins se jugent plus ou moins efficaces pour convaincre les patients concernés de l'importance de se faire vacciner. Ainsi, seuls 12 % des médecins bourguignons pensent être "très efficaces" pour obtenir l'adhésion des adolescents et celles de leurs parents à la vaccination contre l'hépatite B et la moitié des médecins s'estiment "plutôt efficaces". Le sentiment d'être persuasif est nettement plus important pour la vaccination contre la rougeole : 55 % des panélistes de la région

se trouvent "très efficaces", 38 % "plutôt efficaces". S'agissant de la grippe saisonnière, "lorsqu'elle est recommandée chez un patient adulte de moins de 65 ans", un quart des panélistes se sentent "très efficaces" pour obtenir son adhésion et un tiers "plutôt efficaces". Pour ces trois vaccins, les médecins de la région Bourgogne s'estiment un peu plus convaincants que la moyenne des panélistes français.

Globalement pour ces 3 vaccins, un tiers (32 %) des médecins bourguignons a le sentiment d'être "très efficaces" pour obtenir l'adhésion de ses patients. A l'inverse, 17 % ne se sentent "pas du tout efficaces".





70 % des médecins généralistes bourguignons vaccinés contre la grippe A/H1N1

Au démarrage de la campagne contre la grippe A/H1N1, les avis des médecins étaient assez partagés : en Bourgogne, 62 % y étaient "favorables", pourcentage proche de la moyenne nationale (60 %). A cette époque, les professionnels de santé étaient identifiés comme le premier groupe devant accéder à cette vaccination. Parmi les panélistes bourguignons, 33 % étaient tout à fait d'accord avec cette mesure, 38 % plutôt d'accord, 12 % plutôt pas d'accord et 17 % n'étaient pas du tout d'accord. En France, les avis étaient un peu moins positifs (31 % "très favorables", 35 % "plutôt favorables"). Finalement, 1 médecin sur 5 a changé d'opinion plus tard, il s'agissait le plus souvent de médecins "plutôt défavorables" au départ. En général, les médecins ayant fait le choix de se vacciner contre la grippe A/H1N1 étaient favorables à la priorité donnée aux professionnels de santé dès le début de la campagne.

Les freins identifiés au refus de vaccination ne sont pas exactement les mêmes, pour eux-mêmes et pour leurs patients.

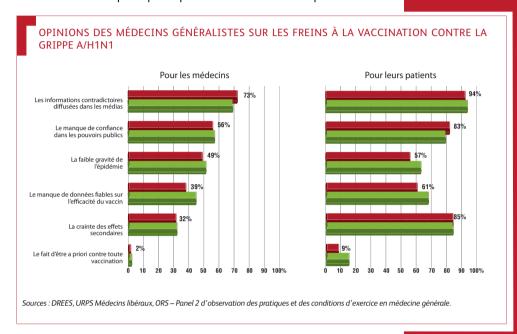
Les informations contradictoires diffusées dans les médias et le manque de confiance dans les pouvoirs publics ont constitué les deux principaux freins à la vaccination pour les médecins comme pour leurs patients.

La **crainte des effets secondaires** s'est révélée, selon les médecins, un obstacle important pour leurs patients, plus que pour eux-mêmes.

Malgré cela, 7 médecins sur 10 ont déclaré s'être fait vacciner contre la grippe A/H1N1 entre novembre 2009 et février 2010 en Bourgogne contre 6 sur 10 en France hexagonale. Les conduites

sont très différentes d'une région à l'autre : dans les 2 autres régions enquêtées spécifiquement, 7 médecins des Pays-de-la-Loire sur 10 disent s'être fait vacciner tandis qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur, seule la moitié des médecins sont dans ce cas.

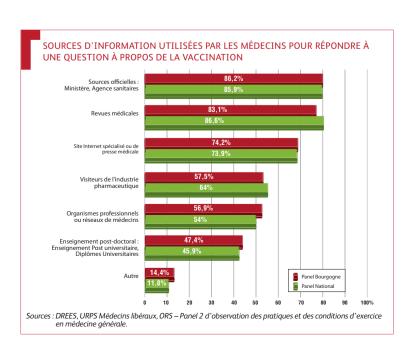
L'âge et le sexe des médecins ne jouent pas sur le fait de s'être fait vacciner ou non. En revanche, la vaccination a été plus fréquente chez les médecins exerçant en cabinet de groupe, ceux exerçant en secteur 1 et ne pratiquant pas de mode d'exercice particulier.



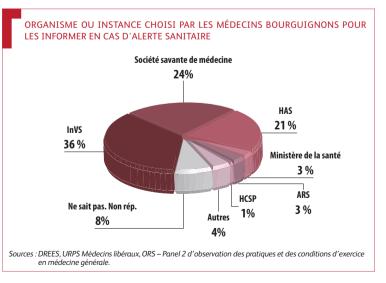
Les premières sources d'information sont les sources officielles

Les avis sur l'expérience acquise grâce à l'épidémie de grippe A/H1N1 sont mitigés. Six médecins sur 10 (60%) pensent avoir été "facilement" ou "très facilement" en mesure de trouver une information pertinente en temps réel pendant l'épidémie et 56% se sentent désormais mieux préparés à une future épidémie d'un nouveau virus grippal. Les panélistes bourguignons sont aussi plus optimistes sur le sujet que leurs confrères de l'ensemble du territoire national (respectivement 55 et 54%).

Les premières sources d'information utilisées par les médecins pour répondre à leurs interrogations en matière de vaccination sont les sources officielles – Ministère et agences sanitaires – et les revues médicales (environ 85 % dans les deux cas). Les sites internet spécialisés ou de presse médicale sont fréquemment cités (74 %). Viennent ensuite les visiteurs de l'industrie pharmaceutique (58 %), les organismes professionnels ou réseaux de médecins (57 %) et enfin l'enseignement post-doctoral – Enseignement Post universitaire, Diplômes Universitaires – (47 %).



Pendant l'épidémie de grippe A/H1N1, les médecins se sont d'abord tournés vers les revues médicales (85 %), puis vers les sites internet spécialisés ou de presse médicale (78 %), les organismes professionnels ou réseaux de médecins (74 %) et enfin les sources officielles (73 %). En Bourgogne, l'Institut de veille sanitaire (InVS) ressort comme l'organisme en lequel les panélistes auraient le plus confiance pour communiquer avec les professionnels de santé en cas d'épidémie (36 % versus 28 % au niveau national), devant la société savante de médecine (24 % versus 20 %) et la Haute autorité de santé (21 % versus 23 %).



CONCLUSION, PERSPECTIVES...

Le contexte actuel concernant la vaccination est particulier. La variété des vaccins et de leurs indications (obligatoire ou recommandé), ainsi que les publics concernés (vaccins ciblés ou au contraire universels) sont des éléments qui peuvent compliquer le suivi du calendrier vaccinal qui est mis à jour chaque année. La forte résurgence de la rougeole en 2008 est un autre facteur à prendre en compte. Ces éléments laissent à penser qu'il est important de donner des renseignements réguliers, clairs et actualisés aux médecins, plutôt demandeurs d'informations. Les réponses des médecins traitants sur le chapitre de la grippe A/H1N1 montrent qu'il faut s'attacher à les rassurer sur la sécurité des vaccins et faire passer des messages convergents et fiables. Le meilleur garant d'une bonne politique vaccinale reste le médecin et seul un médecin convaincu saura convaincre ses patients.

Au vu des résultats sur les vaccins les plus particulièrement recommandés, il semblerait que les médecins aient davantage intégré l'importance des vaccinations pour leurs patients que pour eux-mêmes. Toutefois, les médecins les moins réceptifs à la mise à jour de leurs propres vaccinations ont tendance à moins bien suivre leurs patients sur ce point. Une fois encore, sachant l'importance accordée par les patients à l'avis de leur médecin, il convient de s'interroger sur la façon de mieux sensibiliser les practiciens les moins enclins à réaliser les vaccinations recommandées...

URPS Médecins Libéraux de Bourgogne

170, avenue Jean Jaurès - 21000 DIJON Tél : 03 80 58 84 88 – Fax : 03 80 58 85 07 union@urps-med-bourgogne.org

Observatoire Régional de la Santé (ORS)

Parc de Mirande, 14 H, rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON Tél : 03 80 65 08 10 – Fax : 03 80 65 08 18 ors.brq@wanadoo.fr

Réalisation : JPM & Associés - Tél : 03 80 56 28 11

ISSN: n° 1967-5283